



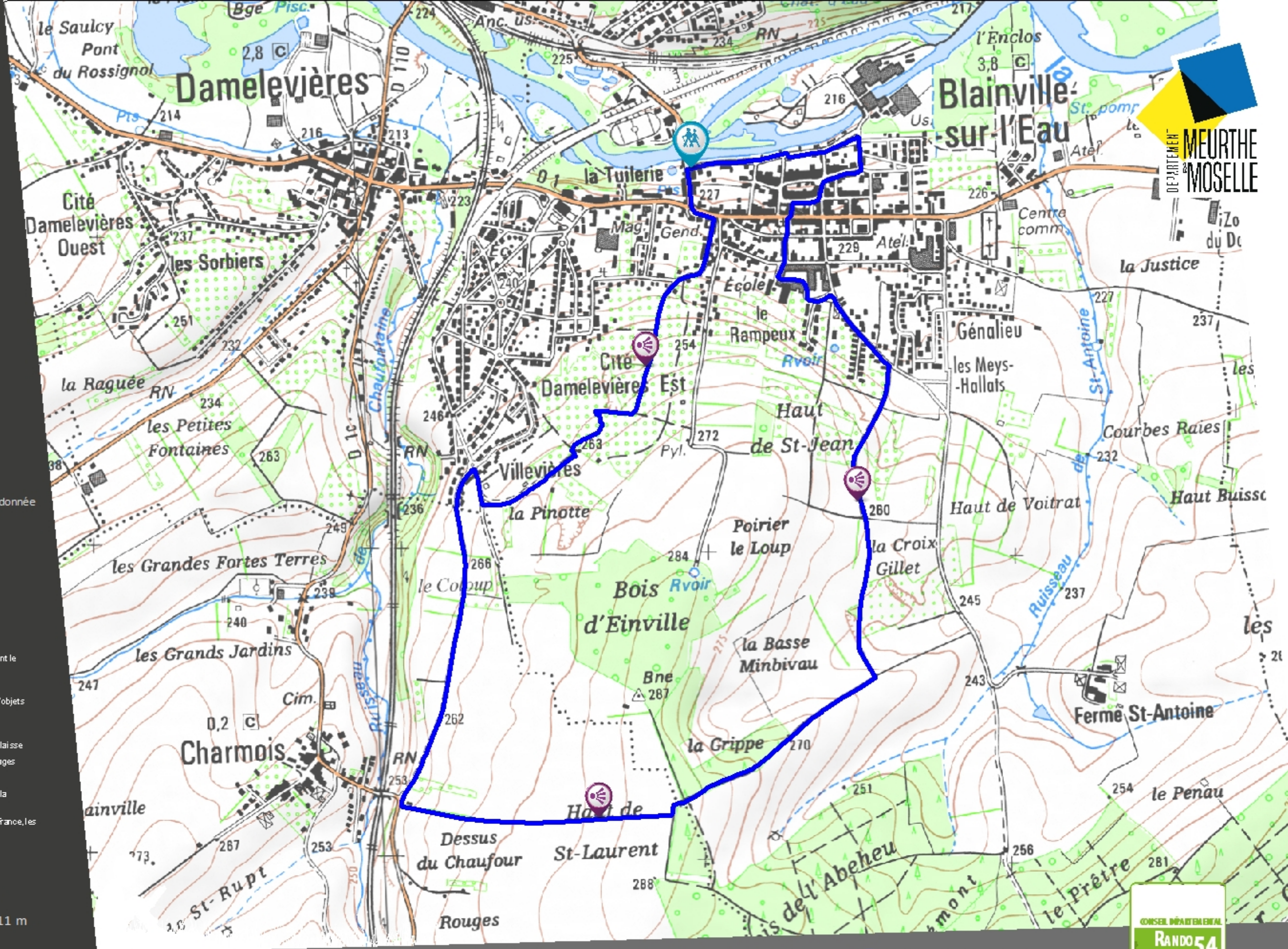
anneau vert



Point de vue
Table
d'orientation



DEPARTEMENT
**MEURTHE
& MOSELLE**



http://meurthe-et-moselle.fr/actions/transition-ecologique/randonnee

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée
en Meurthe-et-Moselle



- Règlement d'usage sur les sentiers
- Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place
 - Rester sur le chemin balisé
 - Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier
 - Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
 - Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse
 - Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages
 - Ne pas cueillir de plantes
 - Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com
 - Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



Circuit du Bois qui Tousse

Itinéraire d'intérêt local



7,5 km - 2h15

Itinéraire pédestre

Départ principal
Blainville-sur-l'Eau
Rue de la Filature



Contact : Club Vosgien du Val de Meurthe (Air Comme Rando) - cv.valdemeurthe@gmail.com